

1963
24.4.63

Martelut Di Rev/2

Remarques sur le nouveau
Schema Constitutionis dogmaticae de Revelatione divina

Ce texte est en très nette amélioration sur le précédent . Il fournit une bonne base de travail . Les remarques qui suivent sont une série d'amendements possibles .

Proemium

ligne 8-9 . L'allusion à la nécessité de la Révélation est trop purement négative . On la fait reposer sur une chose exacte : l'impossibilité de connaître naturellement la subsistence de Dieu en trois Personnes . Vatican I procède ^{inversément} autrement : il rattache la nécessité absolue de la Révélation à la fin surnaturelle de l'homme et donc à son élection de grâce pour la gloire (Dz.1786) . Il y aurait profit à reprendre cette présentation plus positive , qui concerne directement l'homme . On comblerait aussi une autre lacune en rappelant, par la même occasion, que cette Révélation absolument nécessaire à l'homme en raison de sa fin ultime surnaturelle , ^{at-} taint toujours ~~l'homme~~ tel qu'il est et tel qu'il se fait actuellement . On pourrait écrire (Nous soulignons les émendations) :

"Dum autem homines , ingenio et industria sua freti , amplius in dies exaltant atque dilatant potentiam suam in rebus universis , dumque pari passu saepe de futuro pavent , desiderium et spem attingendi Deum amittunt , ideoque de sua conditione ^{quam} tanquam absurda desperant , manet tamen interea 'dispensatio sacramenti absconditi in Deo qui omnia creavit' (Eph 3,9) et qui omnes homines fideliter vocat 'in societatem Filii (sui) Jesu Chrsti Domini nostri' (1 Co.1,9) . Sic stant hoc supernaturali fine hominis ultimo , 'revelatio absolute necessaria dicenda est' (Dz.1786) . In Verbo autem Dei incarnato qui est Ipse Revelans et Ipsa Revelatio , veritas tam de Deo quam de homine pro omnibus hominibus illucescit" .

↓ quibusdam
nomen ^{verum}
Phil. 42

lignes 16-23 . Il faudrait mentionner ici que la Révélation se fait dans la Parole . Il suffirait de citer Heb. J, 1-2 en toutes lettres : ce qui introduirait bien le contenu du paragraphe suivant . On pourrait écrire ligne 23 après "praepararetur" :

"Haec oeconomia revelationis , oeconomia locutionis Dei ho-

e

minibus dicenda est , secundum illud Pauli : "Multifaria
 mūtisque modis olim Deus loquens Patribus in Prophetis :
 novissime x , diebus istis locutus est nobis in Filio ,
 per quem constituit heredem universorum , per quem fecit
 et saecula" (Heb.1,1-2) .

ligne 29 . On pourrait souligner l'affirmation en citant Heb.
 13,8 :

"Christus heri , hodie ipse et in saecula"

ligne 31 . Il serait opportun de rappeler que le Christ est
 vraiment "Plenitudo temporis" (Gal.4,4) ou "temporum" (Eph.1,10).

page 2

ligne 11 . On parle des vérités et des évènements de la Révé-
 lation sans que soit suffisamment exprimé le rôle unifiant de
 la médiation du Christ . Il suffirait de dire :

"... de veritatibus et eventibus quibus mysterium parti-
 cipationis hominis ad Dei vitam intimam , mediante Chri-
 sto , respicitur" .

ligne 12 . Il faudrait exprimer ici encore le rôle personnel
 du Christ qui ~~est~~ donne à l'unité de l'ordre naturel et
 surnaturel son vrai visage . On pourrait écrire après "respicitur

"Cum enim Christus 'in quo omnia constant' (Col.1,1)
 sit verus Deus verusque homo , insimul autem per divi-
 nam revelationem nobis in Christo factam etiam affir-
 mantur" .

ligne 21 . Dans le même but , ~~est~~ on devrait ajouter après
 "ad vitam temporalem recte concipiendam et ducendam

"quo melius appareat Christum esse pro omnibus homini-
 bus et pro tota humanitate 'Viam , Veritatem et Vitam'
 (Jn.14,6) .

ligne 25 . Pour mieux souligner le caractère propre de la grâ-
 ce qui nous fait croire en la Révélation , on citerait fort à pro-
 pos soit Jn.6,44 , soit mieux encore 2 Co.4,6 :

"Deus qui dixit de tenebris lucem splendescere , ipse
 illuxit in cordibus nostris ad illuminationem scientiae
 Dei in facie Christi Jesu" . Ut vero profundior ..."

Toutes ces émendations n'ont d'autre but que de mettre en plus

grand relief l'intention explicitement exprimée dans le schéma lui-même, Proemium p.1 ligne 14-15 : " Qua revelatione veritas tam de Deo quam de homine in Christo nobis illucescit " .

Chapitre premier

ligne 3 . L'unité de source est très heureusement reprise de Trente . La suite par contre paraît moins heureuse . Puisqu'on parle du mouvement de la ^Révélation vers nous par la Prédication Apostolique, on devrait mentionner en premier lieu la ^Tradition Apostolique constitutive, en laquelle l'Écriture prend corps . On parle au contraire d'abord de l'Écriture puis de la ^Tradition . L'expression "oretenus", ici employée, donne à entendre qu'il s'agit moins ici de la Transmission Apostolique comme telle que des traditions orales complétives de l'Écriture . Ce dernier aspect n'est pas négligeable . Il semble cependant que le schéma ait voulu parler d'abord de la ^Tradition vivante qui porte et continue toujours de porter l'Écriture . Une formule qui distingue plus largement Tradition ~~et~~ et Écriture au sens où un Saint Irénée pouvait ~~en~~ parler au livre III de l'Adversus Haereses, 2,1-2, de l'une et de l'autre, serait préférable . On pourrait écrire :

"Quod quidem Apostoli fecerunt tum ore docendo, tum ex inspiratione scribendo ea quae ex ipso Christi ore vel a Spiritu Sancto dictitante ^{et} acceperant" .

ligne 9 . "Ex quo" dit seulement que le Dépôt est source : ce qui est exact ; il ne dit pas que ~~il~~ il est également norme . Pour l'exprimer il suffirait de dire :

"Ex quo et secundum quod Ecclesiae ..." .

ligne 18 . Ce paragraphe s'achèverait ~~haerusement~~ haerusement, semble-t-il, par une ~~explication des rapports Tradition-Écriture et des rapports~~ explication sur la réciprocité profonde Tradition-Écriture :

"Cum nihil sit S.Scriptura nisi S.Traditio ipsa ut ~~est~~ scripta, nec aliud sit S.Traditio nisi spiritus, doctrina, exempla et mandata' (Mt.28,20) Christi fideliter vivo modo transmissa" .

ligne 21 . Il est juste de dire que la ^Révélation n'est pas

confiée aux "individus" comme tels . Mais il faudrait dire positivement qu'elle est confiée à toute l'Eglise , conduite par ~~la~~ Magistère assisté , et non pas à ce seul Magistère . On pourrait écrire :

"non singulis hominibus sed Eccelsiae suae directae sub Magisterio Apostolorum constituae ..." .

ligne 22 . Pour supprimer toute équivoque possible on pourrait dire

"Quod quidem Nullatenus ..." .

ligne 23 . Dans le même sens :

"sed eidem unice ministrat ..." .

ligne 25 . Le danger de la formule ~~proxima~~ est de laisser croire que seul le Magistère contribue au développement de l'intelligence de la foi . Il y aurait lieu d'écarter cette erreur de droit et de fait et de mentionner le rôle de la foi des fidèles

ligne 26 . La formule "in una vel altera parte depositi" durecit inutilement une formulation de Vatican I qui serait à reprendre telle quelle (Dz.1792) , puisqu'elle exprime ~~l'objet~~ l'objet sur lequel ~~se~~ s'exerce ^{la détermination dans} la détermination dogmatique de la foi ~~par le~~ Magistère .

Par ailleurs la précision technique "implicite et obscure" pour respectable qu'elle soit s'impose-t-elle vraiment ici ? On aurait donc en fonction des remarques faites sur ces deux lignes 25 et 26 , une rédaction de ce genre :

"authentice interpretatur . Sic in fide servata et custodita , et sensu fidelium suo modo concurrente , Ecclesia a Spiritu Sancto edocta in omnem introducitur veritatem (Jn.16,13) , quae 'in Verbo Dei tam scripto quam tradito' (Dz.1792) continetur" .

ligne 27 . "Exinde regula ... remota" . L'expression est reçue Est-elle pourtant ~~parfaitement~~ parfaitement heureuse ? Elle semble rejeter au second plan le rôle du Dépôt . Il reste pourtant vrai que la détermination ultime du contenu de la Révélation se fait par le Magistère . Pourquoi ne pas dire en gardant "proxima" pour le Magistère

~~proxima~~ "immanens" ou plutôt "permanens" pour le Dépôt ?

lignes 29-34 . On peut se demander si ce paragraphe est vraiment nécessaire . Il avait son originalité quand il introduisait le rôle du "sensus fidelium" . Maintenant que nous l'avons introduit dans le texte proposé pour la ligne 26 , où il est mieux à sa place , le paragraphe est-il autre chose qu'une redite ?

Chapitre deuxième

ligne 9 . On a fait remarquer que "juberet" implique par trop la conscience de l'inspiration chez l'auteur sacré . Vellet suffirait .

La comparaison avec l'Incarnation , au paragraphe 13 est excellente . ligne 3 : on pourrait dire plus nettement :

"aeternae Sapientiae admirabilem in sua oeconomia
pro nobis condescensionem".

Chapitre troisième

Le paragraphe 14 supporterait une mention plus explicite de la place centrale du Christ dans la signification totale de l'Ancien Testament . On pourrait la faire en citant la propre parole du Seigneur :

"Scrutamini Scripturas , quia vos putatis in ipsis vitam aeternam habere : et illae sunt quae testimonium perhibent de me (Jn.5,38) ".

ligne 12 . Dans le même sens il faudrait écrire :

"auctoritatem suam , etiam in Novo Testamento , perenniter servant , dicente Domino : "Non veni solvere Legem aut Prophetas , non veli solvere sed adimplere"(Mt.5,17) , et etiam Apostolo : " Quaecumque ..." .

ligne 17 . "Redemptoris" risque de paraître ici un peu étroit.

"Salvatoris"

utilisé p.7 ligne 4 serait/ici aussi/ plus compréhensif . De même pour bien marquer ~~l'exrêta~~ la portée prophétique de l'Ancien Testament par rapport à la ^fPersonne du Christ on pourrait écrire ligne 17 :

~~"Salvatoris"~~ "ut Christi universorum Salvatoris personam eiusque..." .

Chapitre quatrième

ligne 4 . Pour bien mettre en lumière la place centrale de la Personne du Christ dans l'Évangile , on devrait écrire :

"Salvatoris nostri persona , vita atque doctrina ..."

ligne 34 . "Rationalis" n'est pas très heureux . Pourquoi ne pas dire avec Vatican I (Dz.1799) :

"rectae rationis"?

page 8

lignes 7-8 . Toujours en vue ~~dix-septième~~ de bien exprimer le rôle irremplaçable de la Personne du Christ pourquoi ne pas écrire

"salutifera virtus divinâ operis Christi proclamatur et mysterium 'Verbi vitae' (1 Jo.1,1) testificatur" .

Chapitre cinquième

ligne 25 . Pour ne pas laisser ici dans l'ombre le rôle de la tradition , il faudrait écrire :

"sub ductu magisterii et suppeditante traditione Ecclesiae ..." .

les lignes 30-35 sont excellentes .

page 10

lignes 13 sq. On a fait remarquer qu'il serait bon de rappeler aux Evêques non seulement leur devoir de veiller à de bonnes éditions de la Bible , mais aussi celui de rappeler la nécessité de prêcher la Parole de Dieu . On citerait fort opportunément à ce propos la parole de saint Jérôme : " Ignoratio scripturarum , ignoratio Christi" .

la Rivette 24 avril 1963